

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 6 juillet 2022

*Service de l'Economie Agricole
22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX*

04.63.27.66.00

**Dossier n° : AE 22.0255
Demandeur : GAEC du PUY MOREL
Date d'enregistrement de la demande : 25/05/2022
Date limite de candidature : 24/08/2022**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 24/09/22.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
AUZERS	1,23	Morello Gilles	Section ZI 48
CHAMPAGNAC	24,58	Morello Gilles	Section ZI 7 def,gj,gk,gl,h,i,k, Section ZK 34aj,ak, Section ZO 40 aj,ak,al,b,c,d, E, Section ZS 9
LE MONTEIL	30,54	Morello Gilles	Section ZW 21 aj,ak,al,b, Section ZX 16,17 aj,ak,al,am,an,b, Section ZY 49 a,b,54 a,b, 58 j,k,
TRIZAC	7,29	Morello Gilles	Section A 231,332 j,k, ,
YDES	5,07	Morello Gilles	Section ZB 25j,k,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière